

Certificats biodiversité et paiements pour services environnementaux

Outils de la restauration de la nature

CURRENT STATE OF PROGRESS TOWARD THE SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS BASED ON SELECT TARGETS



GOAL



INDICATOR

DISTANCE FROM TARGET (2023)¹

- 1 Very far from target
- 2 Far from target
- 3 Moderate distance to target
- 4 Close to target
- 5 Target met or almost met



TREND OF SDG PROGRESS (2023)¹



CHANGE IN TREND OF SDG PROGRESS BETWEEN 2020 AND 2023²

GOAL	INDICATOR	DISTANCE FROM TARGET (2023) ¹	TREND OF SDG PROGRESS (2023) ¹	CHANGE IN TREND OF SDG PROGRESS BETWEEN 2020 AND 2023 ²
12	12.2.2 Reduce domestic material consumption	3	Limited or no progress	N/A
	12.c.1 Remove fossil fuel subsidies	3	Deterioration	← Backward
13	13.2.2 Reduce global greenhouse gas emissions	2	Deterioration	None
14	14.4.1 Ensure sustainable fish stocks	1	Deterioration	N/A
	14.5.1 Conserve marine key biodiversity areas	3	Limited or no progress	N/A
15	15.1.2 Conserve terrestrial key biodiversity areas	3	Limited or no progress	None
	15.4.1 Conserve mountain key biodiversity areas	3	Limited or no progress	N/A
	15.5.1 Prevent extinction of species	3	Deterioration	None

Le Cadre mondial de la biodiversité

Kunming-Montréal

700 milliards de dollars (Md\$) les besoins annuels pour atteindre ses objectifs.

=> 500 subvention publiques néfastes supprimées et redirectionnées

=> mobilisation de 200 Md\$ mobilisées pour la biodiversité

stimulant les systèmes innovants tels que **le paiement des services écosystémiques, les obligations vertes, les compensations et les crédits de biodiversité, les mécanismes de partage des bénéfices,** par des garanties environnementales et sociales ;

500 +200 : le compte est bon !

Cible 15 : Prendre des mesures juridiques, administratives ou politiques pour encourager et permettre aux entreprises et institutions financières

- a) **Contrôler, évaluer et divulguer régulièrement et de manière transparente leurs risques, leurs dépendances et leurs impacts sur la biodiversité**, notamment en imposant des exigences à toutes les grandes entreprises, aux entreprises transnationales et aux institutions financières **tout au long de leurs opérations, de leurs chaînes d'approvisionnement** et de valeur et de leurs portefeuilles ;
- b) Fournir les **informations** nécessaires aux consommateurs pour promouvoir des modes de **consommation durables** ;
- c) Rapport sur le respect des réglementations et mesures relatives à l'accès et au partage des avantages, le cas échéant ; afin de **réduire progressivement les impacts négatifs sur la biodiversité, d'augmenter les impacts positifs, de réduire les risques liés à la biodiversité pour les entreprises et les institutions financières, et de promouvoir des actions visant à garantir des modes de production durables.**

Sommet des 3 bassins

Amazonie- Congo-Bornéo Mékong

Brazaville 26-28 octobre

Une alliance mondiale des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, dotée d'une **gouvernance strictement Sud – Sud**, structurant les trois écosystèmes mondiaux qui représentent **80% de la biodiversité mondiale** et assurent le rôle vital de régulateur mondial de l'équilibre carbone et de la vie sur terre.

Les trois bassins **devraient capter 80% de la mobilisation financière** existante et future annoncée lors de la COP 27 pour le climat et de la COP 15 pour la biodiversité.

=>Aboutir à un mécanisme mondial de financement, basé sur les crédits carbone souverains et les certificats de biodiversité ;

Les questions...

- Comment les entreprises, agricoles et industrielles, peuvent-elles s'engager dans une démarche "nature positive » conformément aux injonctions internationales et lois nationales. Comment peuvent-elles notifier leurs actions en faveur de la biodiversité, localement et à l'international ?
- Peut-on imaginer des certificats biodiversité qui éviteraient les travers du marché du carbone, qui ne seraient pas simplement de la compensation, mais également de l'engagement des entreprises pour la biodiversité ?

Présentations

- **La loi relative au devoir de vigilance en France**

Dominique POTIER, Député de Meurthe et Moselle et ancien agriculteur

- **Le rôle des mécanismes de marché et de paiement des services environnementaux dans le maintien et le futur des forêts tropicales**

Gilles KLEITZ, Écologue, directeur exécutif Développement durable à l'Agence française de développement (AFD)

- **Un mécanisme de certificat et de financement associé pour la biodiversité**

Romain JULLIARD, Écologue, Museum national d'histoire naturelle (MNHN)

- **Orienter les flux financiers privés vers des actions en faveur de la biodiversité**

Laurent PIERMONT, , Co-fondateur et Président du Printemps des Terres

Conclusion : Claire TUTENUIT